



Arpajon, le 30 novembre 2020

LETTRE AUX ARPAJONNAIS

Chères Arpajonnaises, chers Arpajonnais,

L'équipe municipale et les services de la Ville restent mobilisés durant la crise sanitaire pour que les Arpajonnais conservent un haut niveau de service public. Depuis plusieurs mois, nous avons mis en place des aides adaptées pour nos concitoyens les plus fragiles et des mesures concrètes d'aides et d'accompagnement pour soutenir le commerce de proximité. En effet, si la majorité des commerces a ouvert ses portes le 28 novembre, les restaurants pourraient reprendre leurs activités que sous condition d'amélioration sanitaire, à partir du 20 janvier. Dans cette attente, de nombreux restaurateurs proposent des plats à emporter et dans certains cas livrés à domicile.

À défaut de pouvoir nous retrouver lors des événements traditionnels de fin d'année, la Municipalité a décidé d'offrir à nos Séniors un colis de Noël et notre ville a revêtu ses habits de fête dans tous les quartiers. Mobilisés et plus que jamais solidaires, voilà la ligne de conduite que nous nous sommes donnée pour surmonter au mieux et le plus rapidement possible cette crise sanitaire.

- ARPAJON FÊTE NOËL

Pour préparer les fêtes de fin d'année, les illuminations de Noël seront lancées mardi 1^{er} décembre sur la commune. La ville d'Arpajon, l'association des commerçants et l'association Arpajon festivités animeront le centre-ville pendant les fêtes :

Du 12 au 21 décembre : barnums décorés, automates, Père Noël, parvis hôtel de ville

Les 19 et 20 décembre : le Père Noël accueillera les clients des commerçants dans une forêt de sapins, place du Marché

- ANIMATIONS COMMERCIALES DE NOËL

Concours de Noël : du 1^{er} au 31 décembre chez les commerçants participants. À gagner : un séjour d'une valeur de 1000 €, des repas chez les restaurateurs d'Arpajon, nombreux lots "surprises". Tirage au sort début janvier en Facebook live.

Carte de fidélité : pendant 2 mois l'association des commerçants propose une carte de fidélité qui récompensera vos achats en centre-ville. A chaque achat de plus de 10 euros, une case de cochée avec cadeaux à la clé !

- BANQUET DES AINÉS

Le traditionnel banquet offert à nos aînés ainsi que le spectacle dédié aux aînés sont annulés en cette fin d'année. En revanche, les colis de fin d'année seront distribués mercredi 9 décembre et vendredi 11 décembre à l'espace Concorde, salle Rodin, de 9h à 13h. Ensuite, ils pourront être retirés au CCAS entre mercredi 16 décembre et jeudi 31 décembre. Les personnes qui se sont inscrites pour bénéficier de ce colis recevront un courrier indiquant les dates, lieux et horaires de retrait.

- DES SAPINS POUR PRÉPARER NOËL

Les fleuristes d'Arpajon vendent des sapins de Noël, pour les fêtes. "À la Fleuristerie" (81 bis Grande rue, 01 64 90 98 38), "3 Bis" (3 bis boulevard Abel Cornaton, 01 64 90 00 01), "Au Marché fleuri" (7 place du Marché, 01 69 26 07 50), "Mille et Une Fleurs" (64 Grande rue, 01 60 83 38 07).

.../...

- AIDE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Les personnes vulnérables ou isolées peuvent se faire inscrire par téléphone auprès du CCAS : **01 69 26 15 07**. Elles peuvent se faire livrer les courses à domicile. Il est également possible de bénéficier du portage des repas à domicile. La Municipalité mobilise une équipe de citoyens pour lutter contre l'isolement des personnes âgées ou handicapées dans le cadre du programme MONALISA.

- AIDE ALIMENTAIRE DES ASSOCIATIONS CARITATIVES

Les personnes ayant besoin d'une aide alimentaire, peuvent bénéficier des distributions de la Croix Rouge, du Secours Catholique, du Secours Populaire.

Informations auprès du CCAS qui assure la mise en relation : **01 69 26 15 07**. La distribution des colis alimentaires est organisée sur rendez-vous, une fois par semaine.

- OPÉRATION 100 PATATES

La Ville organise une vente de pommes de terre, en partenariat avec un producteur d'Eure et Loire, mercredi 9 et jeudi 10 décembre, 8h30 à 17h, Porte d'Etampes - parking de la CAF, 5 € le sac de 10Kg. Une initiative pour valoriser le circuit court du producteur au consommateur.

- SOUTIEN AUX COMMERÇANTS

La ville et les commerçants d'Arpajon ont développé des dispositifs numériques, pour favoriser la vente à distance avec livraison à domicile ou retrait en boutique (www.arpajon91.fr ; www.fairemescourses.fr). Plus d'une trentaine de commerçants sont connectés pour promouvoir les articles en vente dans leurs boutiques. L'équipe municipale travaille en proximité avec les commerçants, afin de les informer des aides et mesures dont ils peuvent bénéficier. Je vous invite vivement à consommer dans nos commerces de proximité, vous contribuerez ainsi à leur maintien.

- MARCHÉ

Le marché du vendredi et le marché du dimanche sont ouverts dans le respect des gestes barrières et de mesures sanitaires strictes.

- TÉLÉTHON 2020

En raison de la pandémie de COVID-19, l'édition 2020 du Téléthon (4-5 décembre) se tiendra uniquement sur internet et les réseaux sociaux. Rendez-vous sur le site internet de la ville d'Arpajon pour suivre les défis et faire un don (www.arpajon91.fr).

- FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

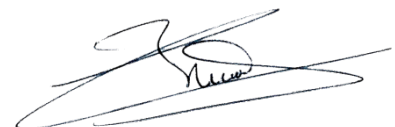
Les services municipaux continuent de recevoir le public. Accueil sur rendez-vous, à prendre sur le site internet www.arpajon91.fr - téléphone : 01 69 26 15 05.

- VŒUX DU MAIRE À LA POPULATION

Si notre traditionnelle cérémonie des vœux ne pourra pas se tenir début janvier 2021, nous avons à cœur de conserver ce moment convivial dans notre calendrier. Aussi, si la situation sanitaire le permet, nous vous proposons de reporter cet événement aux beaux jours, sous la forme d'un rendez-vous festif. J'adresserai un message de vœux aux Arpajonnaises et aux Arpajonnais lors d'une allocution vidéo sur le site internet www.arpajon91.fr et la page Facebook www.facebook.com/villearpajon91

Pour ralentir la circulation du virus, il est primordial que chacun observe les consignes sanitaires. Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

Christian BERAUD



Maire d'Arpajon